





CHALLENGE ACADOMIA DES ECOLES DE GOLF 2025

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES POUR LA FINALE DE LIGUE

Epreuve organisée conjointement par les Comités Départementaux et la Ligue de Golf Paris Ile-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Le Challenge des Ecoles de Golf est une épreuve créée par la Fédération en 2021 avec pour objectif de faire plus jouer les jeunes en rendant la pratique du golf plus ludique. Sa déclinaison au niveau Régionale se traduit par une finale de Ligue. Le planning des épreuves cidessous, ouvertes aux Ecoles de Golf des départements de Paris et Hauts-de-Seine, permettra aux Comités départementaux CDG75 & CDG92 de qualifier leur meilleure équipe pour cette finale.

2. CALENDRIER DES EPREUVES

| Clôture inscription Clubs | | | Mardi 18 Mars 2025 | |
|---------------------------|-----------|---|------------------------|--|
| QUALIFICATIONS | Tour 1 | Lieu | Golf de Paris | |
| | | Date | Mercredi 02 Avril 2025 | |
| | | Clôture inscription joueurs | Mardi 25 Mars 2025 | |
| | Tour 2 | Lieu | Golf du Haras de Jardy | |
| | | Date | Mercredi 21 Mai 2025 | |
| | | Clôture inscription joueurs | Mardi 13 Mai 2025 | |
| FINALE | | Lieu | Golf du Haras Lupin | |
| | | Date | Mercredi 18 Juin 2025 | |
| | | Confirmation inscription clubs et joueurs | Mardi 10 juin 2025 | |







3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux Associations sportives des clubs des Comités Départementaux de golf de Paris et des Hauts de Seine. Ils pourront présenter **1 équipe** (une seule par club). Le nombre d'équipes sera limité à **10** et seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

- L'équipe sera constituée de 4 coéquipiers et devra être mixte (minimum 1 fille et 1 garçon),
 licenciés de l'association sportive du club qu'ils représentent.
 La constitution de l'équipe pourra être différente pour chacun des deux tours.
- Les Equipiers doivent :
 - Être titulaires de la licence FFGOLF de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf délivré par un médecin de leur choix valable pour la saison en cours et enregistré à la fédération 7 jours pleins avant le premier tour de la compétition où si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié sous peine de non-participation.
 - Être âgés de **Moins de 17 ans au 1**^{er} **septembre 2024** (nés le 2 septembre 2007 ou après).
 - Avoir un index supérieur ou égal à 36,0.
 L'index pris en compte sera celui à la date du 25 mars 2025

Un équipier ne pourra pas changer de club durant la totalité du Challenge (qualifications et finale)

4. ENGAGEMENTS

- L'engagement du club doit se faire auprès de la Ligue par l'envoi de de la fiche d'inscription au plus tard le 18 Mars 2025 par mail (contact@lgpidf.com) et du règlement du droit de jeu de préférence par virement bancaires (cf RIB sur la fiche d'inscription ou par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France).
 - L'engagement sera confirmé dès réception et le club pourra alors inscrire ses joueurs potentiels sur Extranet clubs : http://xnet.ffgolf.org
- o Seules les 10 premières équipes inscrites seront retenues, date d'inscription faisant foi.
- o Le droit d'inscription est fixé à 30 € pour l'équipe.

5. INSCRIPTION DES JOUEURS

- **Pour les joueurs potentiels :** au plus tard le **mardi 25 Mars 2025** pour inscrire les joueurs potentiels sur Extranet.

6. FORMES DE JEU

- o **FORMULE**:
 - Greensome : Chaque équipe doit être constituée de 2 doubles.
 - Pour rappel, l'équipe de 4 coéquipiers doit être mixte
 - Les 2 catégories d'index pour ce Challenge doivent être représentées (minimum 1 joueur par catégorie) :
 - \circ 36 \leq index < 53.9
 - o Index ≥ 54







Strokeplay Brut Score maximum (9 coups par trou).

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition de 2 scores.

En cas d'absence d'un greensome au départ, ce dernier se verra attribué le score de 81 (9 coups par trou) Chaque épreuve qualificative donnera lieu à un classement pour lequel sera attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

Le club vainqueur de chaque tour est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

DEPARTS: du trou n°1 à partir de 14h00.
 Les tirages et heures de départ seront consultables sur <u>www.cdgolf75.com</u> et <u>www.cdgolf92.com</u> au plus tard 48h avant l'épreuve.

7. REPÈRES DE DÉPARTS

Garçons : RougesFilles : Violets

8. INFORMATIONS

8.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les joueurs devant être autonomes.

8.2. ACCOMPAGNATEURS:

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

8.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par la Ligue ou le Comité

8.4. INSTRUMENT DE MESURE:

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

8.5. DROIT A L'IMAGE:

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue ou aux Comités, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.







9. CLASSEMENT

9.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. tableau ci-dessous).

| Place | Points |
|-------------------|--------|
| 1 ^{er} | 300 |
| 2 ^{ème} | 220 |
| 3 ^{ème} | 150 |
| 4 ^{ème} | 100 |
| 5 ^{ème} | 70 |
| 6 ^{ème} | 50 |
| 7 ^{ème} | 40 |
| 8 ^{ème} | 30 |
| 9ème | 20 |
| 10 ^{ème} | 10 |

Si des écoles de golf sont à égalité, les points seront partagés. Exemple : 3 équipes ou 3 joueurs sont $3^{\text{ème}}$ ex aequo : 3ème 150 points ; 4ème 100 points ; 5ème 70 points (150+100+70) / 3=106,66 points. Les équipes à égalité auront donc chacun 106,66 points.

9.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS:

- Le classement final des qualifications prendra en compte les résultats en points sur les 2 épreuves organisées (un club ne participant qu'à une épreuve sera classé avec les points de l'épreuve).
- En cas d'égalité, les clubs seront départagés sur le moins bon résultat en points.
 Si une égalité persiste, le départage sera effectué sur le moins bon résultat en points de la 2^e épreuve, puis sur le moins bon résultat en points de la 1^{ère} épreuve. Puis sur le meilleur résultat ...
- La Meilleure école de golf de chaque comité à l'issue des qualifications sera qualifiée pour la Finale de Ligue.

9.3. CLASSEMENT DE LA FINALE DE LIGUE

La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.

Le classement par équipes sera établi selon les scores réalisés sur les 9 trous.

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- o 1 représentant du Club
- o 1 représentant du Comité Départemental et/ou de la Ligue
- o 1 arbitre

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

11. PRIX

Les Comités récompenseront la meilleure école de golf de chaque étape.







CHALLENGE ACADOMIA DES ECOLES DE GOLF 2025

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB DE:

Confirme l'inscription d'une équipe au Challenge ACADOMIA des Écoles de Golf 2025

(droits d'inscription : 30 euros)

Pour valider notre inscription, merci de nous régler les droits d'inscriptions de préférence par virement (ou par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France).

Lors du virement, précisez bien votre numéro de club. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires:



P.-S.: LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ENVOI EST FIXEE AU 18 MARS 2025







CHALLENGE ACADOMIA DES ECOLES DE GOLF 2025

A FAIRE PARVENIR PAR MAIL AU COMITE <u>LE MARDI DE LA SEMAINE PRECEDENT LE TOUR CONCERNE</u>

| CLUB DE: | | | | | | | | |
|---|----------|-----------------|----------------------|--|--|--|--|--|
| □ Tour 1 | □ Tour 2 | ☐ Finale | | | | | | |
| COMPOSITION DE L'EQUIPE (Les 4 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet) | | | | | | | | |
| | Nom | Prénom | Index au 25/03/25 | | | | | |
| N° 1 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | Total des Index | | | | | | |
| | Nom | Prénom | Index au 25/03/25 | | | | | |
| N° 2 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | Total des Index | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE : | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |